Bel été à Surzur !

Commune

Association

Police municipale

Travaux

État civil

Culture

Vannes Agglo

Le savez-vous ?

Conseil municipal

Expression libre

N° 27

Juillet

2016

Mairie :

02 97 42 12 52

Courriel :

mairie@surzur.fr

Site internet :

www.surzur.fr

Commune

Festivités en août

La **fête du Bœuf,** organisée par la municipalité avec le concours des agriculteurs surzurois et des bénévoles, aura lieu **jeudi 4 août à partir de 19h** et sera animée par le groupe « **La Belle Équipe** ». Nous vous donnons rendez-vous place de l'Église ! *Repas (pièce de boeuf, pommes de terre, salade, fromage, fruit) : 10 €.*

Jeudi 11 août, à partir de 19h, la fête de l'Huître, organisée par les commerçants et les ostréiculteurs de Surzur se déroulera au son des chants de marins du groupe « **Les Bardes** ». *8 € le menu (9 huîtres, un verre de vin blanc, une part de far) 6 € l'assiette (9 huîtres, un verre de vin blanc).*

Les Fêtes du Bœuf et de l'Huître ont lieu dans le cadre du marché estival du jeudi soir.

Passerelle du multi-accueil aux écoles

Fin juin et début juillet les « grands » enfants du multi-accueil sont allés par petits groupes à la découverte des écoles maternelles Saint-André ou Victor Hugo selon l'établissement dans lequel ils feront leur rentrée en septembre prochain. Ils ont pu se familiariser avec les lieux (classe, cour de récréation), les enseignants et les élèves. **Ce fut un temps d'échange très riche que les enfants ont beaucoup apprécié.** Ils étaient ravis de raconter leur visite à l'équipe et aux enfants restés au multi-accueil ainsi qu'à leurs parents.

Les grandes sections mangent chez les grands

Fin juin, les élèves de grande section sont passés au self du restaurant scolaire, comme les primaires, pendant plusieurs jours. Les élèves de maternelle étant servis à table, le passage au self est un grand moment pour les futurs primaires, qui font un premier pas dans la cour des grands. Ce passage s'est bien déroulé, sous l'œil attentif de Véronique GRELAUD, adjointe à l'enfance/jeunesse, Patrick LE JALLÉ, chef de cuisine, Nathalie GOUABAULT, responsable du temps méridien, les animateurs et les aides cuisinières.

RIPAM : clôture de la saison des matinées d'éveil

Magali VERBEKE, coordinatrice à Surzur et Christelle MALRY-RIO, responsable du Relais Intercommunal Parents-Assistantes Maternelles de Theix-Noyalo ont accueilli une quarantaine d'assistantes maternelles et une centaine d'enfants, à la salle Pierre Dosse, à Theix-Noyalo mardi 28 juin pour une fête de fin d'année. Ce rassemblement a permis de clore la saison des matinées d'éveil et les 29 séances de motricité animées par Philippe BABIN. Les enfants, accompagnés des assistantes maternelles, ont pu redécouvrir les jeux d'équilibre, les parcours sensoriels, les tunnels et les ballons avant une petite collation. Les matinées d'éveil reprendront en septembre sur les 2 sites (Surzur et Theix-Noyalo).

Inscriptions

Pensez à inscrire vos enfants aux différents services pour l'année prochaine !
Tous les renseignements sur www.surzur.fr

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur

Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Marion JEANNOËL

Fête de fin d'année pour la Maison de l'enfance

Vendredi 24 juin, l'équipe du multi-accueil a souhaité offrir aux enfants ainsi qu'aux familles une soirée festive avant les départs en vacances. Petits et grands ont pu assister à un spectacle, présenté par l'association « Graines d'histoires », qui a remporté un franc succès. Tous ont ensuite échangé autour d'un buffet et dégusté les différents mets apportés par les parents. Cette soirée fut aussi l'occasion pour l'équipe de **remercier les familles pour leur implication au sein du multi-accueil** tout au long de l'année ainsi que de **souhaiter bonne route aux enfants qui rentrent à l'école maternelle en septembre prochain.**

Les animateurs des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont également organisé un spectacle pour les parents des enfants scolarisés à Surzur. Les enfants se sont mis en scène, vendredi 24 juin, afin de présenter les différentes activités travaillées tout au long de l'année. Des ombres chinoises à la danse country, le spectacle fut apprécié des petits comme des grands.

Installation de panneaux dans Surzur

Plusieurs panneaux directionnels ainsi que des panneaux d'appartenance au Parc Naturel Régional (PNR) ont été placés dans Surzur. Les panneaux directionnels sont installés au cœur de la commune et indiquent la direction des différents commerces et services municipaux. Les panneaux d'appartenance au PNR sont placés aux entrées de la commune. Deux totems présentant les commerces de la commune ont également été installés à l'entrée de Surzur, au giratoire entre Terre et Mer et à l'entrée de la rue St Symphorien.

Baptême de l'air pour enfants

Dimanche 19 juin, 41 enfants, dont 5 jeunes de Surzur, ont pris de la hauteur pour découvrir le Golfe du Morbihan. En effet, le Kiwanis-club Vannes Gwened, leur a offert un baptême de l'air. À bord d'un petit avion, pouvant embarquer 3 passagers, **ils ont survolé, pendant une vingtaine de minutes, le territoire vannetais et le golfe.** « L'excitation et l'émerveillement se lisaient dans leurs yeux », nous dit Christine TEXIER, adjointe aux affaires sociales, qui les accompagnait. Une belle journée pour ces enfants ; journée qu'ils ne sont pas prêts d'oublier et qui a eu, pour eux, comme un avant-goût de vacances.

Zéro Phyto

Vendredi 1er juillet, le Parc Naturel Régional représenté par son vice-président, Bernard AUDRAN, Maire d'Ambon, a signé avec Jean-François ROBIN, président du lotissement Parc Lann Floren et la représentante d'un lotissement de la commune d'Arradon, les deux premières chartes « Zéro Phyto » signées avec des lotissements privés.

La commune de Surzur représentée par Jean-Jack BOUMENDIL, accompagnant Jean-François ROBIN, poursuit ainsi le déploiement de son engagement Zéro Phyto pour préserver la qualité de vie des Surzurois et la qualité des eaux de la rivière de Pénerf.

Nous invitons les représentants des lotissements à rejoindre cette démarche, dans un premier temps dans l'entretien des espaces communs pour ensuite la déployer vers les jardins privatifs. Tout cela pour tirer les meilleurs bénéfices pour notre santé !

Mois de juin festif à Surzur

Le mois de juin fut riche en animations. Samedi 11 juin, plusieurs marcheurs se sont retrouvés à la chapelle Sainte-Anne Grappon pour **une randonnée de 2h30 le long des étiers,** dans le cadre de la fête du Parc Naturel Régional (PNR).

Plus tard, dans la soirée, les chanteurs du groupe The New Gospel Singers ont enchanté les spectateurs, venus au concert à la chapelle Notre-Dame de Recouvrance. Ce concert, organisé par la mairie, fut un beau succès.

Samedi 25 juin, la musique a de nouveau résonné à Surzur avec la **fête de la musique.** Les chorales de Surzur, le groupe Estran (musique celtique) et Raul y Manoloco Trio (swing cubain) ont animé le bourg le temps d'une soirée. Les organisateurs remercient les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement et donne rendez-vous au public l'année prochaine !

La nouvelle aire de jeu mise en place

La nouvelle aire de jeu, située près de la salle des sports, est désormais utilisable. La commission enfance/jeunesse a travaillé sur le sujet afin de compléter les structures présentes devenues insuffisantes. Cette nouvelle aire peut accueillir une vingtaine d'enfants de 2 à 10 ans et est composée de 2 toboggans (un pour les grands, un pour les petits), un mât de pompier, un mur d'escalade, un pont de singe et un espace cabane. Afin que les parents profitent également de cet espace, la commune installera prochainement des bancs supplémentaires.

Lutte contre la chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin peut entrainer un affaiblissement de l'arbre et des réactions allergiques chez l'homme et les animaux domestiques. Comme en 2015, la commune organise la lutte contre cette chenille, en partenariat avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON). Un traitement biologique sera pulvérisé sur les zones envahies. Ce produit peut avoir une efficacité de 70 à 100% de mortalité de chenilles selon l'ampleur de l'attaque, la facilité d'accès aux pins et les conditions climatiques. **La lutte est organisée à l'automne 2016. Inscriptions en mairie avant le 26 août 2016. Tarifs disponibles en mairie.**

Prévention canicule

Les Surzurois, âgés de plus de 65 ans (ou 60 ans et reconnus inaptes au travail), ainsi que les personnes adultes handicapées, **peuvent demander leur inscription sur un registre établi en mairie.** En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ce registre permet d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. La demande d'inscription -qui est facultative- peut être réalisée par la personne elle-même, son représentant légal ou par un tiers (personne physique ou morale).
Le recueil des informations portées au registre se fait dans le respect de la loi « informatique et libertés ».
Contact : Centre Communal d'Action Sociale à la mairie (02 30 08 01 26)

Travaux

Chemin de Borne

Les travaux du chemin entre Cohleh et l'impasse de Kerlann Borne consistent en un décapage du sol humide (pollué et gorgé d'eau) pour une remise en état initial du chemin et le renforcement des fossés. Il sera mis en place une chicane aux extrémités du chemin qui devient alors un cheminement doux, exclusivement pour piétons, personnes à mobilité réduite, vélos et poussettes.

État civil

Mariages : tous nos vœux de bonheur !
2 juillet : Romain FLOC'H & Aline LE FLOCH - Trémoyec

Naissances : toutes nos félicitations !
13 juin : Soline LE GALL - 11 rue des Rossignols
26 juin : Noam LE BODO - 4 impasse de Kerbihan
28 juin : Alicia PENUIZIC - 16 allée de l'île Gavrinis
1er juillet : Alix MERRÉ - 3 Petite rue
2 juillet : Malo GORRIER - 20 Petite Rue

Associations

Un pied d'vant l'autre : visite de l'île de Batz

Samedi 25 juin, l'association « Un pied d'vant l'autre » s'est déplacée sur l'Île de Batz pour marquer la fin de saison.
Le matin, une cinquantaine de marcheurs découvrait l'île en suivant le sentier côtier. Après le pique-nique, une vingtaine de participants a fini le tour de l'île pendant que le reste visitait les magnifiques jardins. Après un repos bien mérité au domaine de Kérallic sur la commune de Plestin les Grèves, le week-end s'est terminé par une randonnée le long des plages et la visite de Morlaix, avant de rentrer à Surzur.

Police municipale

Penser à enlever ses poubelles à la bonne heure

Les conteneurs pour la collecte des ordures ménagères doivent être déposés sur le domaine public la veille au soir du jour de collecte, **après 19 h** et enlevés le lendemain **avant 12 h**. Il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique. Tout contrevenant s'expose à une peine d'amende de 22 €.

Conseils pour les départs en vacances

Il est rappelé à chaque conducteur **d'effectuer les contrôles de sécurité** de son véhicule avant de partir en vacances, comme la pression des pneumatiques, les niveaux et la mise en règle des papiers (*assurance et contrôle technique*).
Signalez vos départs à la Gendarmerie Nationale, **avisez vos voisins. Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance, **créez l'illusion d'une présence** (*à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio…*), votre domicile doit paraître habité. **Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux** qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
Il est également préférable d'entrer une autre adresse que celle de son domicile dans son GPS afin d'éviter que ces coordonnées ne soient divulguées en cas de vol de l'appareil (*mettre l'adresse de la gendarmerie par exemple*).

Culture

Surzur aux sons de l'Ukraine

Dans le cadre du premier festival de la culture et du folklore ukrainien dans le Morbihan, plusieurs animations sont organisées à Surzur, lundi 22 août. Pour commencer, un défilé suivi d'une démonstration de danse aura lieu de 10 h 30 à 11 h 30. Le défilé partira de la mairie pour se diriger vers Intermarché, où la démonstration aura lieu.
Le soir, l'orchestre **« Fajf – kapela »** de Bohdan DVORNYK se produira pour un concert exceptionnel à Surzur. Les musiciens viennent de Lviv, ouest de l'Ukraine, où leur talent est reconnu par un peuple très attaché à ses origines culturelles. L'orchestre **« Fajf – kapela »** de Bohdan DVORNYK, composé de dix musiciens, vous fera apprécier les rythmes slaves tels que nous les aimons. Aux sons d'instruments uniques tels que le tsymbaly et la bandoura, vous serez transportés dans les Carpates ou dans les vastes steppes ukrainiennes. Un voyage à 2 500 kilomètres de Surzur fascinant par la beauté des sons et celle des costumes folkloriques.

Concert : Lundi 22 août à 21 h
Salle des fêtes
Tarifs : 16 € ; 10 € moins de 12 ans
Réservations : 06 96 86 34 63 / sur place le soir du concert / bretagne.ukraine56@gmail.com

Médiathèque

Exposition « Jeux olympiques »

L'exposition **« Des jeux olympiques d'Athènes en 1896 aux jeux olympiques de Rio en 2016 »** est une rétrospective des 30 olympiades à travers les faits marquants, les records insolites, les événements tragiques, les anecdotes… le tout illustré par plus de 500 timbres.
Exposition réalisée par Marie-Paule LOISEAU, **visible jusqu'au 30 août à la médiathèque.**

Contact : 02 97 42 17 56
mediatheque@surzur.fr

Dates à retenir :

Tous les jeudis, marché de 17 h à 20 h
Place de l'Église

Août

Mardi 2 :
Musicales du Golfe - Fine Arts Quartets (concert de musique de chambre) - Église Saint Symphorien - 20 h
Jeudi 4 :
Marché puis fête du Bœuf animée par « La Belle Équipe » (guinguette) - 19 h
Jeudi 11 :
Marché puis fête de l'Huître (par les ostréiculteurs) animée par « Les Bardes » (chants marins) - 18 h 30
Jeudi 18 :
Marché avec animation - « Jean-Marc et sa guitare »
Lundi 22 :
Festival de la culture et du folklore ukrainien en Morbihan. Animations dans la journée. 21 h : concert - Salle des fêtes
Jeudi 25 :
Marché avec animations - « Les joyeux petits souliers de L'VIV » (musique et danse ukrainienne)

Septembre

Jeudi 1er :
Rentrée scolaire
Samedi 3 :
Forum des associations - Salle des Sports - 13h30 à 17h30
Lundi 5 :
Conseil municipal - Mairie - 20 h

Mutuelle solidaire

- **Mutuelle Familiale de France** : pas de permanence pendant l'été.
- **PACIFICA** : Agence du Crédit Agricole de Surzur aux horaires d'ouverture (du mardi au samedi)

Prochaine séance de broyage des déchets verts

Vannes Agglo propose aux Surzurois une campagne de broyage des déchets verts, **lundi 24 octobre 2016 de 9 h à 12 h.** Les particuliers souhaitant participer à cette campagne de broyage doivent obligatoirement s'inscrire auprès de Vannes Agglo (02 97 68 33 81 ou dechets@vannesagglo.fr).
Le jour du broyage, les usagers apporteront leurs branchages (2 m³ maximum) et pourront repartir avec le broyat s'ils le souhaitent.

Vannes Agglo

Enquête publique SCoT

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de Vannes Agglo a été arrêté par délibération du Conseil communautaire du 28 avril 2016. **Il sera soumis à enquête publique, du 12 août au 12 septembre 2016.**
Le SCoT est un document d'urbanisme intercommunal pour fixer un projet avec une vision d'avenir à 15 / 20 ans sur l'ensemble des composantes qui font fonctionner le territoire : habitats et services, économie, déplacements, environnement, énergies…
Les objectifs sont de favoriser la création d'environ 21 000 emplois d'ici 2030 et d'accueillir ainsi environ 160 000 habitants en 2030 (soit + 30 000 habitants par rapport à 2016), tout en réduisant par 3 le rythme de consommation d'espaces des dix dernières années, afin de préserver les espaces agricoles et naturels.

Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie aux horaires d'ouverture. Les documents du SCoT (rapport de présentation, projet d'aménagement et de développement durable, document d'orientations et d'objectifs) sont déjà téléchargeables sur www.vannes-agglo.fr.
La commission d'enquête tiendra une permanence en mairie de Surzur, lundi 22 août de 14 h à 17 h.

Le savez-vous?

Abattage et élagage des arbres

L'étanchement inconsidéré des sols associé à l'abattage irréfléchi des arbres peut générer des catastrophes par ruissellement des eaux. Un chêne adulte évapore quotidiennement près de 200 litres d'eau. L'article 13 du Plan Local d'Urbanisme stipule : les plantations et talus existants doivent être maintenus ou remplacés par des plantations équivalentes ; il sera planté un arbre par 100 m² de terrain non construit.
Pour tout abattage d'arbre ou de haie, se renseigner en mairie pour savoir si une autorisation est nécessaire.
Concernant l'élagage, **les haies et les arbres plantés en bordure du domaine public doivent être régulièrement élagués.** D'une part, **pour ne pas gêner la circulation des piétons sur les trottoirs** et, d'autre part, pour **des raisons de sécurité routière.** Une haie qui déborde sur la voie publique peut masquer les panneaux de signalisation ou réduire la visibilité à proximité des carrefours et provoquer des accidents. **En conséquence, pensez à faire le nécessaire**.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 21 juin 2016

Le conseil municipal, à l'unanimité :
• approuve le nouveau tracé de la voie communale à la Pointe de Port Groix modifiant l'emprise de la voie communale et des parcelles YM n° 18, 14, 15, 24 et demande l'élargissement des servitudes de passage « tous usages » existantes
• approuve le détachement d'une partie de la parcelle YM n° 21 au profit de la parcelle YM n° 22, à Port Groix
• décide l'acquisition de la partie de la parcelle cadastrée ZW n° 29, correspondant à l'emplacement réservé n° 8, situé au sein du lotissement Le Clos er Faridel, représentant une surface d'environ 200 m², au prix de 0,50 € le m²
• approuve le principe d'une réduction du capital social d'EADM (Espace Aménagement Développement Morbihan) de 2 847 500 € à 1 651 550 €, par réduction de la valeur nominale de chaque action ramenée de 2,00 € à 1,16 €
• approuve le principe d'une augmentation du capital en numéraire à hauteur de 1 600 000 €, par l'émission de 1 379 310 actions nouvelles au prix nominal de 1,16 € chacune, portant le capital social d'EADM à 3 251 550 €
• décide de renouveler 3 emplois d'avenir pour l'entretien de la voirie, l'entretien des espaces verts et le multi-accueil

par **21 voix pour et 6 absentions** (Patrick CAILLEAU, Éric MAHÉ, Jean-Paul LE BIHAN, Annie PÉRIN, Gaël LACROIX, Josiane HENRY) :
• autorise la transformation du poste d'adjoint d'animation de 1ère classe, coordinateur Enfance Jeunesse, en poste d'adjoint d'animation principal de 2e classe, et l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de 17h30 à 25h00 de l'adjoint technique de 2e classe travaillant à l'entretien des locaux et au multi-accueil le mercredi
• approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 2e classe à mi-temps chargé de l'entretien des différents bâtiments communaux

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Familles, enfants, jeunesse
Nous ne pouvons que nous réjouir de la création du terrain multisports et du renouvellement de l'aire de jeux près des terrains de foot, mais….
Est-il normal que **le multi accueil de Surzur soit encore fermé 4 semaines** au mois d'août alors qu'un grand nombre de Surzurois travaille tout l'été notamment dans des activités liées aux services ? Cette fermeture oblige les parents à mettre leurs bébés dans les centres de Vannes ou St Armel,...
Est-il normal que les ***Activités Jeunesse Intercommunales soient fermées 2 semaines en août*** alors que la vocation de celles-ci est d'accompagner les jeunes de Surzur, de la Trinité-Surzur et du Hézo pendant les vacances scolaires ?
Est-il normal que **la chorale des enfants *soit supprimée***, car la commune ne souhaite pas prendre en charge 1 heure d'un intervenant musical ?
Nous pensons que non, il faut renforcer l'accompagnement de ces activités en l'adaptant aux besoins des Surzurois, afin que la jeunesse soit un axe fort de la politique familiale de notre commune.
Nous ne pouvons que soutenir les actions amenant à renforcer l'accompagnement des jeunes sur notre commune, tel que l'ouverture de l'AJI le mercredi après-midi et le développement des associations sportives et culturelles.
A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr